



F.F.T.T. L.L.T.T.

COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE

*Commission
Sportive*

Compte-rendu Commission Sportive - 13 octobre 2017 **(Décisions automatiques)**

Claude BERNARDIN, Jean-Marie DEPARDIEU, Françoise LAPICQUE, Jean Pierre NAUDIN, Frédéric PIERRE
Geoffrey DENNEULIN, Frédéric GIARDI, Antonio PINTO

Litiges de la 1er journée de championnat départemental du 29/9 au 01 octobre 2017

Aucun litige pour cette journée

Litiges de la 2eme journée de championnat départemental du 6/8 octobre 2013

Départementale 3 poule A : rencontre Neuves Maisons TT 10 / Villers les Nancy COS 14

La feuille de rencontre n'a pas été envoyée au CD54TT pour un score nul, après relance.

Décision : Application d'une amende de 10€.

Départementale 4 poule B : rencontre Bainville aux Miroirs 2 / Vandoeuvre ASTT 1

Le joueur **LE BOUHRIS Eric** N°5417566 de Vandoeuvre n'a pas renouvelé sa licence pour cette saison.

Décision : Annuler les parties concernant ce joueur et modifier le score de la rencontre de 8/6 à 9/5.

Départementale 4 poule C : rencontre Houdemont ATT 1 / ASTTPAM 6

Le joueur **HENRY Maxime** N°5420050 a joué en journée 1 en D2 poule C et le joueur **EPIS Jean-Louis** N°5426561 a joué en journée 1 en D1 poule A, tous deux de Pont-à-Mousson. Pour la journée 2 un seul joueur ayant joué dans une équipe de numéro inférieur est autorisé.

Décision : Retirer les parties concernant le joueur ayant remporté le plus de parties et modifier le score de la rencontre de 10/4 à 13/1.

Départementale 4 poule D : rencontre Malleloy FJEP 2 / Dieulouard FJEP 1

Le joueur **PSZYBYSZ Frédéric** N°5413275 de Dieulouard n'a pas renouvelé sa licence pour cette saison. L'équipe est composée de trois joueurs, un absent en retirant le joueur non qualifié elle n'est donc plus composée de deux joueurs.

Décision : Annuler les parties concernant ce joueur et 2 absents entraînant la défaite par pénalité pour l'équipe de Dieulouard le score de la rencontre est modifié de 12/2 à 14/0. Application d'une amende de 20€ pour équipe incomplète.

Départementale 4 poule F : rencontre Neuves Maisons TT 14 / Villers les Nancy COS 18

Le joueur **YEGHIAZARYAN Joseph** N°5428087 a joué en journée 1 en D4 poule E et le joueur **FAGOT Rémy** N°5428329 a joué en journée 1 en D3 poule E, tous deux de Neuves Maisons. Pour la journée 2 un seul joueur ayant joué dans une équipe de numéro inférieur est autorisé.

Décision : Retirer les parties concernant le joueur ayant remporté le plus de parties et modifier le score de la rencontre de 11/3 à 12/2.



Compte-rendu Commission Sportive - 10 novembre 2017

Claude BERNARDIN, Jean-Marie DEPARDIEU, Françoise LAPICQUE, Jean Pierre NAUDIN, Frédéric PIERRE
Geoffrey DENNEULIN, Frédéric GIARDI, Antonio PINTO

Litiges de la 4ème journée de championnat départemental du 03/05 novembre 2017

(Décisions automatiques)

Départementale 4 poule B : rencontre Dombasle STT 5 / Villers les Nancy COS 17

Le joueur **NAULEAU Valentin**, licence 5431375 de Villers les Nancy a joué avec l'équipe 14 en D3 poule A et a été noté joueur absent en équipe 17 en D4 poule B. Ce joueur est donc retiré de la composition de l'équipe 17. Cette équipe est donc incomplète et ce n'est pas la dernière équipe du club.

Décision : Application d'une amende de 10€ pour équipe incomplète.

(Décisions non automatiques)

Départementale 1 poule B : rencontre Tiercelet MJC 1 / Villers la montagne 1

Suite à un incident majeur la rencontre a été arrêtée avant la fin sur un score de 4 à 7.

Une demande a immédiatement été envoyée au président de la Ligue pour instruire un dossier auprès de l'Instance de Discipline Régionale.

Décision : Concernant la partie sportive nous estimons que nous ne pouvons imputer la responsabilité à l'une des 2 équipes. (voir ci-dessous), donc victoire de **Villers la montagne 1** au score acquis de **7 - 4** .

II.119 - Rencontre interrompue Une rencontre de championnat par équipes est considérée comme interrompue lorsque les parties ont été arrêtées plus de 60 minutes consécutives, les raisons de l'arrêt étant laissées à l'appréciation de la commission sportive compétente. Plusieurs cas peuvent se présenter et doivent être réglés comme suit : a) l'une des deux équipes a un total de points-parties supérieur à la moitié des parties possibles : le score est considéré comme acquis au moment de l'interruption ; b) aucune des deux équipes n'a un total de points-parties supérieur à la moitié des parties possibles : - les causes de l'interruption sont inhérentes à l'une ou l'autre des associations en présence : l'équipe de l'association responsable est déclarée battue par pénalité ; - les causes de l'interruption ne peuvent pas être imputées à l'une ou l'autre des associations représentées : le nombre de parties disputées est supérieur à la moitié du nombre des parties possibles : le score est considéré comme acquis au moment de l'interruption



F.F.T.T. L.L.T.T.
COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE

*Commission
Sportive*

Compte-rendu Commission Sportive - 21 novembre 2017 (Décisions automatiques)

Claude BERNARDIN, Jean-Marie DEPARDIEU, Françoise LAPICQUE, Jean Pierre NAUDIN, Frédéric PIERRE
Geoffrey DENNEULIN, Frédéric GIARDI, Antonio PINTO

Litiges de la 5ème journée de championnat départemental du 17-19 novembre 2017

Départementale 4 poule E : rencontre Neuves Maisons TT 13 / Blainville Damelevieres 7

L'équipe de Neuves Maisons a déclaré forfait pour cette rencontre, elle a prévenu le club de Blainville Damelevieres la veille.

Décision : Application d'une amende de **30€** pour 1er forfait prévenu.



F.F.T.T. L.L.T.T.
**COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE**

*Commission
Sportive*

Compte-rendu Commission Sportive - 8 décembre 2017
(Décisions automatiques)

Claude BERNARDIN, Jean-Marie DEPARDIEU, Françoise LAPICQUE, Jean Pierre NAUDIN, Frédéric PIERRE
Geoffrey DENNEULIN, Frédéric GIARDI, Antonio PINTO

Litiges de la 6ème journée de championnat départemental du 24-26 novembre 2017

Aucun litige pour cette journée



F.F.T.T. L.L.T.T.
COMITE DEPARTEMENTAL
DE MEURTHE ET MOSELLE

*Commission
Sportive*

Compte-rendu Commission Sportive - 14 décembre 2017 (Décisions automatiques)

Claude BERNARDIN, Jean-Marie DEPARDIEU, Françoise LAPICQUE, Jean Pierre NAUDIN, Frédéric PIERRE
Geoffrey DENNEULIN, Frédéric GIARDI, Antonio PINTO

Litiges de la 7ème journée de championnat départemental du 8-9 décembre 2017

Départementale 4 play-off poule E-F : rencontre Toul Ecrouves 6 / Laxou ALEZ 3

L'équipe de **Toul Ecrouves** a déclaré forfait pour cette rencontre, elle a prévenu le club de Laxou la veille.

Décision : Application d'une amende de **30€** pour 1er forfait prévenu.

Départementale 4 play-off poule G-H : rencontre Jarnisy TT 8 / Longlville 4

L'équipe de **Longlville** a déclaré forfait pour cette rencontre, elle a prévenu le club de Jarnisy la veille.

Décision : Application d'une amende de **30€** pour 1er forfait prévenu.